

20	19	5	23
JAN	MARS	MAI	JUIN
2026	2026	2026	2026

1 Formations tous secteurs :
acteurs de droit commun et secteurs social, médico-social et sanitaire

Ateliers de codéveloppement pour les professionnels de terrain

CONTEXTE

Le codéveloppement est une méthode basée sur l'Action Learning : c'est-à-dire une méthode collaborative en petit groupe où des professionnels se réunissent pour échanger sur des situations concrètes, bénéficiant ainsi de l'intelligence collective pour enrichir leurs pratiques professionnelles et étendre leur réseau professionnel.

Le CREAL propose des séances de codéveloppement spécifiquement à destination de professionnels de terrain exerçant dans des ESSMS. Se réunissant régulièrement, les participants pourront ainsi explorer des situations concrètes, apprendre les uns des autres, prendre du recul sur leurs pratiques et ressortir avec un plan d'action à appliquer sur le terrain, pour tenter de résoudre leur problématique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Sélectionner les informations pertinentes pour la présentation d'une situation
- > Prendre du recul sur des situations grâce à l'éclairage d'autres professionnels
- > Trouver des leviers pour agir sur les situations
- > Construire collectivement un panel de réponses diversifiées

CONTENU

Chaque séance comporte plusieurs étapes :

- > **Étape 1 :** Introduction et mise en place
- > **Étape 2 :** Exposé de la situation
- > **Étape 3 :** Questions de clarification
- > **Étape 4 :** Demande et contractualisation
- > **Étape 5 :** Consultation
- > **Étape 6 :** Synthèse et plan d'action
- > **Étape 7 :** Bilan des apprentissages

PUBLICS DESTINATAIRES ET PRÉREQUIS

Tout public (professionnels d'ESSMS, d'administrations publiques, libéraux, entreprises, associations, etc.).

Il n'y a pas de prérequis spécifique pour participer à cette formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES (cf. p. 9)

- > Séances animées par un facilitateur et structurées en 7 étapes
- > La composition du groupe est identique à chaque séance
- > Analyse de situation
- > Clarification de situation
- > Définition d'un plan d'action

Ces différentes modalités contribuent à évaluer le positionnement des stagiaires à l'entrée en formation et l'atteinte des objectifs de la formation.



ORGANISATION

→ **Durée et périodicité :** nombre de séances à déterminer avec la structure demandeuse (séance de 3 h)

Certaines séances seront en visio (sous réserve)

→ **Formation en intra**

→ **Formation en inter-structures structures** (pour les chargés de mission handicap/diversité/inclusion) : **en visio uniquement** (sous réserve), les 20 janvier, 19 mars, 5 mai et 23 juin 2026 de 9 h à 12 h

→ **Taille du groupe :** entre 4 et 10 personnes

→ **Intervenante :** Pauline PAYRASTRE

→ **Tarifs 2026 :** 150 € à 190 € / heure (possibilité d'une séance découverte pour les contributeurs) 450 € / personnes pour les 4 séances en inter-structures (tarif dégressif selon le nombre de participants)